

**Ecole Jack PROUST. Puilboreau. Année scolaire 2017/2018.
Compte-rendu du 1er conseil d'école. 19 octobre 2017, 18h.**

Présents :

Mme LECERF, directrice.

Mme ROUCHE, adjointe au maire.
S. GERVAIS, conseillère municipale.
M. TROUNIAC, DDEN.

Mmes ALBERT, ARTIGAS, BOURASS, CENDRE, CHANTRENNE, DAUTHY,
GRIGNON, LÉBOUCHER, LEROY, MUNCEY, PORTRON et TERRAL, M. RAIMOND,
professeurs des écoles.

Mmes ARDOUIN, AUBRY, BOUTONNET, BLONDEAU, BUISSON FEUILLET,
CORNEAU, DELABALLE, LEBRUN, MUNOZ et Mrs ANDRE, BOUYER et RENOUX,
représentants des parents titulaires.

Excusés :

M. le maire
M. Florenttin, IEN
Mmes ARNAUD, JOUSSEAUME, FLORENTIN du RASED

Secrétaires de séance :

Mme GRIGNON (école).
Mmes DELABALLE et CORNEAU (ARPE)

Tour de table, présentation des membres, signature de la feuille de présences.

Approbation de l'ordre du jour.

1. INSTALLATION DU CONSEIL D'ECOLE

- **Textes officiels**

Mme Lecerf fait la lecture du texte officiel précisant les attributions du conseil d'école.

- **Résultat des élections**

Les élections des représentants parents d'élèves le 12 octobre 2017 se sont très bien déroulées :

- 528 inscrits
- 315 votants
- 29 bulletins blancs ou nuls
- 286 suffrages exprimés
- 59,5 %, participation en hausse par rapport à l'année 2016/2017

Mme Lecerf adresse ses remerciements aux parents qui ont participé au bon déroulement du scrutin.

A noter le nombre croissant du retour des enveloppes à recycler.

2. VIE DE L'ECOLE

- Règlement

Distribution du règlement intérieur à toutes les personnes présentes pour relecture et vote.

Ce règlement intérieur avait été retravaillé l'an dernier par une commission composée d'enseignants et de parents élus et avait été lu au conseil d'école de juin 2017.

Les élèves ont reçu à la rentrée la charte et le règlement simplifié. L'année prochaine, ce règlement d'élève sera actualisé pour être rendu conforme à la nouvelle version du règlement adopté.

Lecture du règlement intérieur par Mme Lecerf.

A la demande de la mairie, au point 5.3 sera rajouté « dans les délais les plus brefs » à la fin de PAI.

Le règlement intérieur est voté à l'unanimité.

Il sera distribué dans les cahiers de liaison après les vacances de novembre.

- Rentrée 2017 : effectifs, configuration

L'effectif de rentrée était de 318 élèves pour 12 classes. Depuis, 2 nouveaux élèves sont arrivés, ce qui monte l'effectif total à 320 élèves.

Répartition :

bâtiment Oléron.

CP : 1 classe à 23 élèves et l'autre à 25.

CE1 : 1 classe à 28 élèves et l'autre à 27.

CE2 : 1 classe à 27 élèves et l'autre à 28 élèves.

Bâtiment Ré :

CE1 : 1 classe à 27 élèves.

CM1 : 2 classes à 29 élèves.

CM2 : 1 classe à 26 élèves.

Bâtiment AIX :

CM2 : 1 classe à 27 élèves

CM1-CM2 : 14 CM1 et 10 CM2, soit 24 élèves.

- Prévisionnel de l'année : projets

Il est difficile de définir les projets exactement sans connaître le montant des financements. Sont concernés les projets de classes, de niveaux et la sortie d'école qui est fixée au jeudi 24 mai 2018.

Pour le financement, l'école dispose de la COOP, d'une subvention de la mairie et d'une autre de l'ARPE.

La mairie prévoit une subvention basée sur celle de l'année scolaire précédente. Mme Rouche signale l'augmentation des frais de piscine. Elle propose à l'école de transmettre les projets pour la fin novembre .

L'an dernier, l'ARPE avait donné 12 € par enfant.

Le mercredi 4 avril (matin) aura lieu le carnaval des écoles élémentaire et maternelle.

Annonce de projets en cours:

- « Ecole et cinéma » au cycle 3 avec une première projection durant la 2ème quinzaine de novembre
- Cinéma à La Coursive en CE1 (projection ayant déjà eu lieu).

Les projets seront retracés complètement au dernier conseil d'école.

L'inauguration de la BCD (Bibliothèque Centre Documentaire) aura lieu le mercredi 15 novembre (après que des travaux aient eu lieu durant les vacances de novembre).

Mme Lecerf remercie les parents qui se mobilisent pour accompagner les sorties et notamment les sorties piscine.

Une charte qui fixe le cadre des parents accompagnateurs a été testée l'an dernier en fin d'année. Il est souhaitable qu'elle soit utilisée pour chaque sortie cette année scolaire.

Mme Lecerf fait lecture de la charte qui signale notamment l'éventualité qu'un parent ne soit pas forcément avec son enfant durant la sortie.

Accord des parents qui demandent que la charte soit portée à la connaissance de tous les parents.

- Périscolaire : TAPS, prévisionnel rentrée 2018

Question des parents : « A la suite du sondage lancé par la mairie, l'école a-t-elle eu un retour concernant la continuité ou non des TAPS à la rentrée 2018? Les parents auront-ils un retour sur ce sondage ? »

Mme Rouché répond.

Le sondage a été lancé par la mairie dans le cadre du PEDT (projet éducatif du territoire), 4 communes participent à ce projet : Marsilly, Esnandes, Saint Xandre et

Puilboreau. Cela ne dépend donc pas seulement de Puilboreau.

Les résultats du sondage en élémentaire :

Sur 318 élèves sondés, il y a eu 273 retours, soit 86 % de réponses.

- 52,4 % souhaitent passer à 4 jours de temps scolaire
- 40,7 % souhaitent rester à 4 jours ½
- 6,6 % ne se prononcent pas.

Un bilan financier sera présenté à la réunion du 30 novembre où tous les acteurs sont conviés (directrices et professeurs des écoles, parents d'élèves, CAAP, mairie, etc...).

A ce propos est soulevée la question de la place des TAPS dans la semaine.

Les enseignants viennent de recevoir le questionnaire de sondage.

M. Trouniac signale que les DDEN sont défavorables à un retour à la semaine de 4 jours.

3. POINT COOPERATIVE SCOLAIRE.

Au 25 août, il y avait sur le compte 8971 €.

La participation des familles à la COOP a été meilleure cette année (81 % cette année contre 70 % l'an dernier). Il y a eu 271 cotisations pour 3915 € donnés.

L'école préfère que les versements soient faits en chèque plutôt qu'en espèce car la banque exige que lui soit remis des rouleaux complets de monnaie.

A la demande des parents le photographe visitera l'école les 8 et 9 novembre en matinée.

La consultation des photos, les commandes et le règlement se feront sur internet grâce à un code d'accès personnel, comme souhaité par les parents d'élèves.

Mme Lecerf précise que la COOP n'a pas vocation à « épargner » ou « capitaliser » trop d'argent sur son compte : des dépenses seront engagées prochainement avec les achats des jeux de cour par exemple.

Mr Raimond soumet le bilan financier aux vérificateurs aux comptes.

4. QUESTIONS DIVERSES

- Numérique à l'école

Question des parents : « Depuis au moins 2 ans, très peu d'enfants ont apparemment manipulé les ordinateurs. Renseignements pris auprès des enseignants, les ordinateurs seraient obsolètes et ne permettraient pas les mises à

jour. Quelle réponse pense-t-on apporter au problème de l'enseignement de l'informatique à l'école ? »

2 vidéos-projecteurs ont été achetés par la mairie et seront installés durant les vacances de novembre dans les classes deCP, bâtiment Oléron.

Le plan R et la CDA avaient fourni une vingtaine d'ordinateurs qui malheureusement pour la plupart étaient obsolètes ou en dysfonctionnement, raison pour laquelle et l'école et la mairie se sont retirées de ce circuit de réemploi.

- **Accueil des enfants avant l'ouverture de l'école**

Les parents soulèvent le problème de la présence d'enfants dès 7h45 devant l'école rue Saint Vincent attendant l'ouverture.

Les risques et dangers n'étant pas négligeables, il serait bon que les enfants ne stationnent pas devant l'école aussi longtemps.

Les prochains conseils d'école auront lieu le jeudi 1er mars à 18h et le jeudi 14 juin à 18h.

La séance est levée à 20h15.